

CLIENTS DOUTEUX & REGULARISATIONS

Exercice :

Vous travaillez au service comptabilité de l'entreprise SOLARIS. Au cours de l'année 2017 et à la clôture de l'exercice 2017, vous constatez les faits suivants :

Clients douteux :

- Malgré trois rappels, le client Jean qui vous doit 1.587,00 €, TVAC 17 % depuis mars 2017, n'a pas encore payé sa dette. Vous espérez récupérer 45 % de votre créance.
- Votre client Michel connaît des difficultés financières depuis juin 2016, à la fin de l'année 2016 vous espériez que Michel paierait encore un quart de sa dette qui s'élève à 1.564,00 €, TVAC 17 %. Fin 2017 vous avez la certitude qu'il ne vous paiera plus étant donné qu'il a déposé son bilan.

Produits et charges à régulariser :

- La prime d'assurance couvrant la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 a été comptabilisée au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 1.320,00 €.
- Le 1^{er} juillet 2016 vous avez prêté 10.000,00 € à votre ami Fernand au taux de 8 % remboursable dans 4 ans ; les intérêts sont payables à terme échu le 1^{er} juillet de chaque année.
- Le loyer de vos locaux commerciaux s'élève à 4.200,00 € par trimestre ; vous devez le payer d'avance les : 1^{er} février, 1^{er} mai, 1^{er} août et 1^{er} novembre de chaque année.
- En date du 30.11.2016, vous avez comptabilisé la facture n° 245 de votre fournisseur Jean d'un montant de 282,44 € TVAC 17 % ; les marchandises ne sont pas encore arrivées.
- Le 28.12.2016, des marchandises ont été livrées au client André pour un montant de 1.409,90€ TVAC 17 % ; la facture n'a pas encore été établie.
- L'électricité due pour le mois de décembre 2016 peut être évaluée à 265,00 € TVAC 6 %.

Travail à faire :

1. Journalisez les écritures nécessaires quant aux clients douteux.
2. Journalisez les opérations d'inventaire qui s'imposent au 31.12.2016.